

Saisir par courrier le Défenseur des droits (lanceurs d'alerte)

Accéder au Service en ligne

Le lanceur d'alerte saisit par courrier le Défenseur des droits.

Ce service en ligne permet de connaître la procédure pour saisir le Défenseur des droits.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00